

Nom commercial : KOBBER**Code produit:** NX 064 C1559 FR**Version actuelle:** 3.1.1, établi le: 12.07.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 24.01.2023**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****KOBBER****UFI:****T5J5-30FW-G00U-4T4S****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit phytopharmaceutique

Fongicide

Bactéricide

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

Certis Belchim B.V. - France

5, Rue Galilée

78280 Guyancourt - France

N° de téléphone 0033 1 34 91 90 00

e-mail info.fr@certisbelchim.com - www.certisbelchim.fr

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

info.fr@certisbelchim.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : +33 1 45 42 59 59

Carechem 24 FR: +33 1 72 11 00 03

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Acute Tox. 4; H332

Aquatic Acute 1; H400

Aquatic Chronic 1; H410

Informations relatives à la classification

La classification et l'étiquetage sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

La classification et l'étiquetage en matière de risques pour le milieu aquatique sont basées sur les résultats des études écotoxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH07



SGH09

Mention d'avertissement

Nom commercial : KOBBER**Code produit:** NX 064 C1559 FR**Version actuelle:** 3.1.1, établi le: 12.07.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 24.01.2023**Région:** FR

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

oxyde cuivreux

Mentions de danger

H332

Nocif par inhalation.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence

P261

Éviter de respirer les poussières et brouillards.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

P304+P340

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P391

Recueillir le produit répandu.

P501

Éliminer le contenu et l'emballage comme un déchet dangereux conformément à la réglementation en vigueur.

UFI:

T5J5-30FW-G00U-4T4S

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Un ou plusieurs composants de ce produit sont classés comme PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Caractérisation chimique**

Formulation phytosanitaire solide; Cuivre sous forme d'oxyde de cuivre 450 g/kg (WG)

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	oxyde cuivreux		
	1317-39-1 215-270-7 029-002-00-X -	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Eye Dam. 1; H318	>= 50,00 - < 70,00 % en poids
2	oxyde de zinc		
	1314-13-2 215-222-5 030-013-00-7 -	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 2,50 - < 25,00 % en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	-	M = 100	-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Nom commercial : KOBBER**Code produit:** NX 064 C1559 FR**Version actuelle:** 3.1.1, établi le: 12.07.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 24.01.2023**Région:** FR

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de troubles ou de symptômes, éviter de renouveler l'exposition et consulter un médecin (lui montrer si possible l'étiquette et la fiche de données de sécurité). Traiter en fonction des symptômes.

Après inhalation

En cas de difficultés respiratoires, amener la personne au grand air et la maintenir au repos dans une position confortable où elle peut respirer. Consulter un médecin.

Après contact cutané

Enlever tout vêtement souillé. Laver la peau abondamment à l'eau savonneuse. Consulter un médecin en cas d'irritation. Laver les vêtements souillés avant une nouvelle utilisation.

Après contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau, en maintenant la paupière bien ouverte et en protégeant l'oeil non affecté, pendant au moins 15 minutes. Retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer de rincer. Consulter un médecin, en cas d'irritation.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Boire un verre d'eau additionné de sel peut aider à provoquer un vomissement. Consulter un médecin en cas de troubles ou de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Peut causer « la fièvre des métaux » après l'inhalation de poussières, de la même façon que pour des poussières issues de d'autres métaux. Les symptômes ne sont pas spécifiques mais sont généralement de type grippal : fièvre, frissons, nausées, maux de tête, fatigue, douleurs musculaires, douleurs dans les articulations.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique, sur le jugement du médecin en fonction des symptômes / réactions du patient.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools; Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire autonome. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle adéquat. Veiller à assurer une aération suffisante. Evacuer et isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nom commercial : KOBBER**Code produit:** NX 064 C1559 FR**Version actuelle:** 3.1.1, établi le: 12.07.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 24.01.2023**Région:** FR

Contenir et recueillir le produit déversé avec une matière inerte absorbante (sable, terre, vermiculite ...), puis collecter le tout dans un récipient approprié et étiqueté pour destruction. Eliminer en tant que déchet dangereux, conformément à la réglementation nationale ou locale. (Voir rubrique 13) En cas de déversement important : alerter les autorités et endiguer la zone de déversement pour empêcher tout écoulement dans l'environnement. Récupérer mécaniquement par pompage/aspiration.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Tenir à l'écart des aliments/des boissons/des aliments pour animaux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Se laver les mains et le visage avec de l'eau et du savon avant de manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement les équipements, les locaux et les vêtements de travail. Les tenues de travail doivent rester sur la zone de travail et être entreposées séparément des tenues de ville.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les emballages hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Le sol doit être incombustible, imperméable et contenir les déversements (aucune sortie vers l'extérieur).

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en même temps que les aliments, les boissons et les aliments pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Solution sectorielle**

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
	Zinc (oxyde de)		
	fumées		
	VLE (8h)	5	mg/m ³
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
	Zinc (oxyde de)		
	poussières		
	VLE (8h)	10	mg/m ³

8.2 Contrôle de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Nom commercial : KOBBER**Code produit:** NX 064 C1559 FR**Version actuelle:** 3.1.1, établi le: 12.07.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 24.01.2023**Région:** FR

Les recommandations suivantes concernant le contrôle de l'exposition / la protection individuelle sont destinées à la fabrication, la formulation et l'emballage. Pour des usages commerciaux et/ou l'usage agricole, consulter l'étiquette du produit. Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail. Une ventilation générale / locale (mécanique) des locaux devrait être utilisée afin de contrôler l'atmosphère et de maintenir les concentrations de produit dans l'air à un minimum dans la zone de travail.

Equipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié caoutchouc nitrile

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques. bottes en caoutchouc (EN 13832-3 / EN ISO 20345)

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les eaux superficielles et souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat d'agrégation	
solide	
Etat	
solide; granulé	
Couleur	
Rouge-Brun	
Odeur	
Faible odeur terreuse	
pH	
Valeur	7,0 - 8,5
Concentration	1 % (eau)
Source	Fabricant
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Donnée non disponible.	
Point de fusion/point de congélation	
Valeur	332 °C
Méthode	O'connor and Mullee, 2003
Source	Fabricant
Température de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'éclair	
Donnée non disponible.	
Température d'inflammation	
Donnée non disponible.	

Nom commercial : KOBBER**Code produit:** NX 064 C1559 FR

Version actuelle: 3.1.1, établi le: 12.07.2023

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 24.01.2023

Région: FR

Température d'auto-inflammabilité	
Valeur	234 °C
Source	Fabricant

Propriétés comburantes
non oxydant

Propriétés explosives
Le produit n'est pas explosif.

Inflammabilité	
n'est pas facilement inflammable	
Source	Fabricant

Limites inférieure d'explosion
Donnée non disponible.

Limites supérieure d'explosion
Donnée non disponible.

Pression de vapeur
Donnée non disponible.

Densité de vapeur relative
Donnée non disponible.

Densité relative
Donnée non disponible.

Densité
Donnée non disponible.

Densité apparente	
Valeur	0,81 g/ml
Température de référence	21 °C
Méthode	CIPAC MT 186

Masse volumique apparente après tassement	
Valeur	0,89 g/ml
Température de référence	21 °C
Méthode	CIPAC MT 186

Solubilité	
Valeur	0,0004 g/l
Température de référence	20 °C
Source	Fabricant

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
Donnée non disponible.

Viscosité cinématique
Donnée non disponible.

Caractéristiques des particules
Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Nom commercial : KOBBER**Code produit:** NX 064 C1559 FR**Version actuelle:** 3.1.1, établi le: 12.07.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 24.01.2023**Région:** FR**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement d'oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	KOBBER		
DL50		3165	mg/kg
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	Fabricant		
Remarque/s	Formulation similaire à base de 750 g/kg de cuivre sous forme d'oxyde de cuivre.		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	KOBBER		
DL50		> 2000	mg/kg
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	Fabricant		
Remarque/s	Formulation similaire à base de 750 g/kg de cuivre sous forme d'oxyde de cuivre.		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Nom du produit		
1	KOBBER		
CL 50		> 4,84	mg/m ³
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	Fabricant		
Remarque/s	Concentration la plus élevée possible pour les tests.		
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Remarque/s	Formulation similaire à base de 750 g/kg de cuivre sous forme d'oxyde de cuivre.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Nom du produit		
1	KOBBER		
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	Fabricant		
Remarque/s	Formulation similaire à base de 750 g/kg de cuivre sous forme d'oxyde de cuivre.		
Évaluation	Non irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Nom du produit		
1	KOBBER		

Nom commercial : KOBBER**Code produit:** NX 064 C1559 FR**Version actuelle:** 3.1.1, établi le: 12.07.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 24.01.2023**Région:** FR

Espèces	lapin
Méthode	OCDE 405
Source	Fabricant
Remarque/s	Formulation similaire à base de 750 g/kg de cuivre sous forme d'oxyde de cuivre.
Évaluation	Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
N°	Nom du produit
1	KOBBER
Voie d'exposition	Peau
Source	Fabricant
Remarque/s	Formulation similaire à base de 750 g/kg de cuivre sous forme d'oxyde de cuivre.
Évaluation	non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales	
N°	Nom du produit
1	KOBBER
Source	Fabricant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction	
N°	Nom du produit
1	KOBBER
Source	Fabricant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
N°	Nom du produit
1	KOBBER
Source	Fabricant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
N°	Nom du produit
1	KOBBER
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration	
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	KOBBER		
CL50		207	µg Cu ²⁺ /L

Nom commercial : KOBBER**Code produit:** NX 064 C1559 FR**Version actuelle:** 3.1.1, établi le: 12.07.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 24.01.2023**Région:** FR

Durée d'exposition	96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss	
Source	Fabricant	
Remarque/s	„Formulation similaire à base de 750 g/kg de cuivre sous forme d'oxyde de cuivre.	

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Nom du produit		
1	KOBBER		
CE50		450	µg Cu ²⁺ /L
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	Fabricant		
Remarque/s	„Formulation similaire à base de 750 g/kg de cuivre sous forme d'oxyde de cuivre.		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Un ou plusieurs composants de ce produit sont classés comme PBT. Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.
Evaluation vPvB	

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes**Autres effets néfastes**

Aucun autre effet écologique n'est à mentionner spécialement. Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précaution pour l'environnement lors de l'application du produit. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

12.8 Autres informations**Autres informations**

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
Ne pas contaminer les eaux superficielles et souterraines.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit

Nom commercial : KOBBER**Code produit:** NX 064 C1559 FR**Version actuelle:** 3.1.1, établi le: 12.07.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 24.01.2023**Région:** FR

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

Emballage

Réemploi de l'emballage interdit. Apporter les emballages vidés et pliés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe	9
Code de classification	M7
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	90
Numéro ONU	UN3077
Nom technique	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
Sources de danger	oxyde cuivreux
Code de restriction en tunnels	-
Étiquette	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.2 Transport IMDG

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3077
Nom et description	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
Sources de danger	dicopper oxide
EmS	F-A, S-F
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3077
Nom et description	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
Sources de danger	dicopper oxide
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE**

Nom commercial : KOBBER**Code produit:** NX 064 C1559 FR**Version actuelle:** 3.1.1, établi le: 12.07.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 24.01.2023**Région:** FR**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	oxyde cuivreux	1317-39-1	215-270-7	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

E1

Prescriptions nationales**Autres prescriptions**

Directives nationales

Nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE, Fance) :
N°4510 (Directive Seveso 3).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce produit. Le mélange est évalué dans le cadre des dispositions du Règlement (CE) 1107/2009.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Nom commercial : KOBBER**Code produit:** NX 064 C1559 FR**Version actuelle:** 3.1.1, établi le: 12.07.2023**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 24.01.2023**Région:** FR

Cette fiche de données de sécurité complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles, relatives au produit concerné pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 755847